



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des
Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 09 mai 2017

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 81 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question **URGENTE** à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale et à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures au sujet du Lycée Hubert Clément d'Esch-sur-Alzette (LHCE).

Selon un article du « *Luxemburger Wort* » en date du 08 mai 2017, la réouverture du Lycée Hubert Clément, prévue pour la rentrée 2017/2018, sera de nouveau retardée de plusieurs mois.

Dans la mesure où les travaux de rénovation du Lycée devront alors seulement être achevés pour décembre 2017, le retard aura des conséquences sur l'organisation du premier trimestre de la prochaine rentrée scolaire. Les élèves du LHCE devront encore rester un trimestre dans le bâtiment Victor Hugo. Or, il est à rappeler que des classes supplémentaires de l'École internationale de Differdange (EIDD) devraient fonctionner dès 2017-2018 dans le même bâtiment Victor Hugo.

Selon nos informations, la direction et les enseignants du LHCE n'ont pas été informés ni du report de l'ouverture du Lycée, ni de l'organisation du premier trimestre.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures :

- Messieurs les Ministres peuvent-ils me confirmer ces informations ?
- Pourquoi les travaux de rénovation du Lycée ont-ils autant de retard ?
- Les Ministères concernés ont-ils informé la direction du Lycée du retard de la réouverture du Lycée ?
- Monsieur le Ministre de l'Éducation a-t-il informé la direction et les enseignants du Lycée sur le déroulement de l'organisation du premier trimestre de l'année scolaire 2017/2018 pour les élèves du LHCE ?

Le caractère urgent de la question n'a pas été reconnu (09.05.2017)

- Comment sera organisé le premier trimestre en question ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Spautz', with a horizontal line underneath.

Marc Spautz
Député



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Luxembourg, le 3 juillet 2017



Monsieur le Ministre aux Relations
avec le Parlement
Service central de Législation
43, boulevard Roosevelt
L-2450 Luxembourg

Concerne: question parlementaire N° 2969 de Monsieur le Député Marc Spautz

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe la réponse commune, des ministères impliqués, à la question parlementaire posée par l'honorable Député Spautz.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Claude Meisch

Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Luxembourg, le 3 juillet 2017

Monsieur le Président de la Chambre des
Députés
19, rue du Marché-aux-Herbes
L-1728 Luxembourg

Réponse commune du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et du Ministre du Développement durable et des Infrastructures à la question parlementaire N° 2969 du Député Marc Spautz

Par sa question parlementaire, l'honorable Député Marc Spautz voudrait avoir des informations au sujet du Lycée Hubert-Clément (LHCE).

Les informations parues dans le « Luxemburger Wort » sont exactes, le chantier du LHCE ne sera pas terminé pour septembre 2017 et la mise en service du lycée est reportée au mois de décembre 2017.

Dès le début de l'année 2017, les deux écoles concernées, le LHCE et l'École internationale de Differdange et d'Esch-sur-Alzette (EIDE) ont été informées d'un retard éventuel du chantier du LHCE. À partir de février, des solutions pour le premier trimestre de l'année scolaire 2017/2018 ont été mises au point, pour le cas où le retard se confirmerait.

En effet, vu qu'il s'agit d'une rénovation de bâtiments existants des années 50 et 70, de nombreux imprévus sur chantier ont provoqué une prolongation des travaux.

Par ailleurs, des problèmes avec la planification technique se sont manifestés, de sorte qu'il ne sera plus possible de maintenir le délai d'achèvement initialement prévu pour la rentrée scolaire de septembre 2017.

L'Administration des bâtiments publics a mis en œuvre toutes les mesures en vue de pouvoir respecter le délai prévu. Or, ce n'est que lors des dernières semaines qu'il s'est avéré que la mise en service de la deuxième phase du LHCE devra définitivement être reportée au mois de décembre 2017. La direction du LHCE en a été informée début mai 2017.

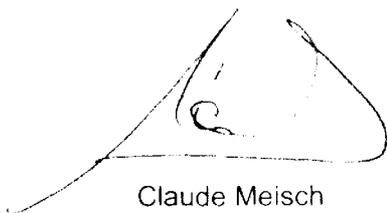
Une solution pour l'organisation scolaire 2017/2018 a été trouvée pour le LHCE ainsi que pour l'EIDE. Le LHCE libérera en septembre 2017 une partie du bâtiment Victor Hugo et ces classes seront logées dans la partie du LHCE actuellement en fonction. Les classes de l'EIDE occuperont le bâtiment Victor Hugo ainsi libéré. Trois modules préfabriqués seront installés dans la cour de récréation pour combler le déficit en salles de classe.

Ainsi, l'organisation du premier trimestre de l'année scolaire 2017/2018 sera assurée de la façon suivante :

les classes de 1^{ère}, 2^e et 7^e ainsi qu'une partie des 3^{es} du LHCE fonctionneront dans le bâtiment « Lycée Hubert-Clément », sis rue Général Patton.

11 classes (8 classes du primaire et 3 classes du secondaire dont 1 classe voie préparatoire) ainsi que le service d'éducation et d'accueil de l'EIDE cohabiteront avec les classes de 4^e, 5^e et 6^e et une partie des classes de 3^e du LHCE sur le site « Victor Hugo »

À partir du deuxième trimestre, les deux écoles fonctionneront à Esch-sur-Alzette dans leurs infrastructures respectives, c'est-à-dire le LHCE dans son bâtiment rénové et l'EIDE dans le bâtiment Victor Hugo



Claude Meisch

Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse